

SYNDICAT D'EAU POTABLE CRUSSOL – PAYS DE VERNOUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU 4 Avril 2024

Département de l'Ardèche - Arrondissement de Tournon-sur-Rhône

Délibération N° 08 – 2024

OBJET : **RENOUVELLEMENT DE LA LIGNE DE TRESORERIE**

L'an deux mille vingt-quatre, le quatre Avril à dix-huit heures trente, le Comité du Syndicat dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à **Saint-Sylvestre**, sous la présidence de **Christian ALIBERT, Président**.

Nombre de membres en exercice : **56**

Nombre de membres présents : **32**

Qui ont pris part au vote : **34**

Date de convocation du Comité : **26 Mars 2024**

Etaient présents : SEIGNOBOS Éric, RIAILLON Jean, BASSET Fabrice, MAYER Maryane (Suppléante), BONNEFOY Philippe, MOUNIER Maxence, ALLEMAND Bertille, ALIBERT Christian, BOUVIER Gilbert, TRACOL Germaine, BSERENI Stella, LA RUSSA Gilbert, REYNAUD Régis, CIMAZ Michel, FLUCHAIRE Alain (Suppléant), LYONNAIS Patrice (Pouvoir de Mme MATHIEU Clémence), PEYROUSE-VETTER Roselyne, CLAVERIE Jean-Yves, MORIN-PATÉ Édith (Suppléante), CHAMBON Ghislaine, PRALY Thérèse, BRUN Gilles, CHABOUD Stéphane (Pouvoir de Mr LE GALL Matthieu), DIETRICH David, GOUMAT Laëtitia (Pouvoir de Mme MORFIN Magalie), TOURTET Lysiane, CHAREYRON André, GIBAUD Philippe, CAMPOUS Michel (Suppléant), POMMARET Patrice, FRECHET Marcel, de TRUCHIS Michel

Etaient excusés : MORFIN Magali (Pouvoir à Mme GOUMAT Laetitia), DROGUET Xavier, MACHISSOT Ginette, LAFAGE Stéphane, GINE Bernard, DEVISE Stéphane (Suppléant), DARNAUD Mathieu, CLOUE Jacky (Suppléant), PICCOTTI Bernard, MATHIEU Clémence (Pouvoir à Mr LYONNAIS Patrice), BOUCHARDON Benoit, THOMAS Christophe, GERLAND Brice, CHAUTARD Laurent (Suppléant), LE GALL Matthieu (Pouvoir à Mr CHABOUD Stéphane), GUERIN James (Suppléant), SIMON Anne, DEFAIVRE Claude

Etaient absents : MIZZI Michel, TAKES Karine, JUGE Hubert, BADART Christine, LEBRAT Jérôme, DELOCHE Michel, CHARRETTE Joël, DURAND Gilles, GARAYT Frédéric, LEBRE Gilles, BRERO Laurent, TERROT-DONTENWILL Anne, COULMONT Hervé, RICOU-CHARLES Yvan,

Secrétaire de séance : Mme PEYROUSE-VETTER Roselyne

Délibération N° 08 – 2024

OBJET : RENOUELEMENT DE LA LIGNE DE TRESORERIE

LE RAPPORTEUR : Monsieur Christian ALIBERT, Président.

Actuellement, le syndicat dispose d'une ligne de trésorerie d'un montant de 500 000 € arrivant à échéance le 30 Juin 2024.

Afin de pallier aux délais d'encaissements des financements, il convient de renouveler cette ligne de trésorerie.

Il est proposé de signer un nouveau contrat selon les conditions suivantes :

- Organisme : Caisse d'Epargne Loire Drome Ardèche
- Montant 500 000€
- Durée : 12 mois
- Taux : ESTER + 0.90%
- Frais dossier : 0.10% du montant emprunté soit 500€
- Commission de non-utilisation : 0.15%

Le Comité Syndical, ouï son rapporteur, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

- Décide de souscrire auprès de la Caisse d'Epargne une ligne de trésorerie selon les caractéristiques exposées
- Charge M. Le Président de toutes les suites à donner

Ainsi fait et délibérés les, jours, mois et an susdits.
Certifié conforme au registre des délibérations.

Le Président,
Christian ALIBERT



Transmis au contrôle de légalité le 8 Avril 2024